FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET DE JEU PROVENÇAL



13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE - Tél : 33 (0)4 91 14 05 80 ffpjp.siege@petanque.fr



« COMMUNIQUE FFPJP »

A L'ATTENTION DES COMITES DEPARTEMENTAUX ET REGIONAUX

RELATIF A LA SITUATION DES JOUEURS MALGACHES

La problématique, engendrée par des pratiques internes à la FMP (Fédération Malgache de Pétanque), que soulèvent les demandes de licence et la participation des joueurs Malgaches aux compétitions organisées sur le territoire national, en particulier les championnats de France, a été portée à la connaissance de la FFPJP.

Aussi après avoir pris attache auprès de M. Claude AZEMA, Président de la FIPJP, et suite à un entretien avec ce dernier, le Comité Directeur a pris les décisions suivantes :

- Application, avec effet immédiat, de la règle de la non-participation aux qualificatifs des CDF des joueurs Malgaches, ès qualité de joueurs étrangers, afin d'avoir le temps de contrôler la validité des premières demandes de licence et du respect des règles de mutations.
- A compter de ce jour, ne plus établir de licence française pour les joueurs Malgaches présentant un visa de 90 jours, et ce jusqu'à ce que la FMP ait apporté les éclaircissements demandés par la FIPJP.
- Par ailleurs, dans l'attente des réponses aux demandes évoquées ci-avant, il n'y aura pas de soutien systématique, aux demandes de visas de la FMP auprès des instances officielles telles que les Ambassades ou Consulats.

Nous attirons votre attention sur la nécessité d'observer scrupuleusement ces décisions. Toutes modifications ou informations relatives à ce dossier seront portées à votre connaissance.

Bien Sportivement et Cordialement.

Pour le Comité Directeur de la FFPJP,

Michel LE BOT

Vice président de la FFPJP

En charge du pôle Administratif

N° Siret: 341 830 826 00036











Joseph CANTARELLI

Président de la FFPJP

